

OBJECTIF 2016
VIVRE ET TRANSMETTRE SA PASSION
Proposé par la liste conduite par Jean-Pierre AGOSTINI
Pour le Comité Drôme-Ardèche

Conformément à la réglementation définie par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, chaque liste à la Direction d'un Comité Départemental est tenue de proposer un PROJET SPORTIF.

Les Candidats Dirigeants doivent, nommément, avoir apporté leur adhésion au porteur du PROJET SPORTIF

Etablir un tel PROJET revient parfois à faire un exercice d'équilibriste car il faut que tout le monde, pratiquants, clubs et élus nous nous reconnaissons dans le dit PROJET.

Il est bien entendu que celui-ci s'inscrit de façon pleine et entière dans le PLAN FEDERAL tout en essayant de respecter nos spécificités.

Pour les 4 ans à venir, ce PROJET se décline suivant 10 AXES PRIORITAIRES, avec l'ambition de développer avec les Clubs, des relations de proximité dans la rigueur sportive certes, mais aussi dans la convivialité, l'amitié et la modernité.

Il serait illusoire et peu responsable que ce PROJET ne traite que du SPORTIF et ne porte pas en corolaire un chapitre important consacré au DEVELOPPEMENT, car sans celui-ci nous sommes condamnés à périliter. Les partenaires sont de plus en plus rares et les aides des Collectivités et / ou de l'Etat réclament des projets d'ampleurs de plus en plus grandes. Il ne faut compter que sur nous-mêmes (les dirigeants du tennis en Drôme et en Ardèche) pour développer des projets structurés et ambitieux que ce soit au niveau du Comité, des Secteurs, des ententes de clubs ou dans les clubs. Les ressources financières sont rares, il faut mieux nous structurer à tous les niveaux pour aller chercher ces ressources.

Il nous faut être plus ambitieux, volontaires, développer cette passion qui anime chacun d'entre nous à se surpasser et entreprendre, par delà le quotidien, des projets innovants et sortant de l'ordinaire.

Le Tennis est un SPORT merveilleux pour lequel, il nous appartient, TOUS ENSEMBLE, de donner le meilleur de nous-mêmes pour le faire progresser et favoriser l'émergence de jeunes talents, sportifs, juges-arbitres, arbitres, enseignants, et « Dirigeants de demain ».

La morosité et le laxisme ne sont pas de mise, seule compte la volonté d'OSER ENTREPRENDRE afin que le Tennis véhicule les valeurs sportives et humaines dont il est fier, nous sommes les dépositaires et les garants de leur pérennité.

Concernant mes colistiers et moi-même, notre engagement sera total pour que le Tennis progresse qualitativement et quantitativement dans chacun des axes d'action qui vous sont présentés ci-après.

- I. NOS PRIORITES
- II. NOS TERRITOIRES
- III. LES CLUBS
- IV. LA FORMATION
- V. LES COMPETITIONS
- VI. LES ENSEIGNANTS
- VII. LE TENNIS AU FEMININ
- VIII. L'ARBITRAGE
- IX. LES TOURNOIS
- X. LES CLUBS RURAUX

I. NOS PRIORITES

Agir au plus près de nos Clubs pour coller à la réalité du Terrain. C'est-à-dire leur apporter une aide dans toutes les démarches qu'ils entreprennent, en particulier dans l'organisation Administrative, Sportive et de Développement, mais aussi dans leurs démarches extérieures aux Clubs, vis-à-vis des Collectivités Locales, Territoriales voire Régionales.

Notre Fédération, bien qu'elle semble être parfois un peu éloignée des préoccupations de nos Clubs, est au contraire très attentive à l'excellent travail réalisé par nos Permanents, lien indispensable entre les Clubs et les Instances.

La Société a non seulement changé mais elle est en évolution permanente d'où des difficultés nouvelles qui ont tendance à « user » nos Bénévoles. Le Sport, qui devrait naturellement nous rassembler, est touché par l'individualisme qui génère des comportements disproportionnés par rapport aux différents problèmes que rencontrent nos Dirigeants.

Acceptons le Challenge de vouloir œuvrer ENSEMBLE dans le respect de la culture de notre Fédération qui se veut exemplaire autour de notre Président Jean GACHASSIN dont le « crédo » est :

RASSEMBLER – AMITIE – CONVIVIALITE – RESPECT DE L'AUTRE.

Le Comité inscrira ses actions dans la durée (autant que faire se peut) en fonction des besoins des Clubs. Nous voulons que la grande majorité de ceux-ci puissent se reconnaître dans cette démarche à travers les actions qui leurs seront proposées. Pour cela, il faudra partager avec les acteurs du Tennis pour faire les choix les plus judicieux. Nous les aiderons à s'approprier les différentes évolutions et améliorations en mettant nos moyens humains à leur disposition (Administration – Conseillers Sportifs ainsi que les Conseillers en Développement).

Il restera à chaque Dirigeant de Club le soin de se positionner et de décider de la pertinence des sujets proposés.

Notre comité compte 134 clubs, les 13 Secteurs sont des relais de proximité très importants dont la mission principale est le développement du Tennis pour Tous. Nous mettrons toute notre volonté pour que les Secteurs aient un développement harmonieux et une démarche indispensable avec tous les Clubs qui les composent pour le Développement du Tennis.

Autre point, et non des moindres, inciter et aider nos Clubs à s'engager dans un travail de proximité avec les Ecoles Primaires mais aussi les Collèges en proposant l'intervention des Enseignants moyennant la mise en œuvre dans l'Ecole d'un projet pédagogique d'au moins 7 à 8 heures. Une convention en ce sens a été signée avec l'Inspection d'Académie de la Drôme ainsi que l'USEP.

Pour les Collèges, la relation doit permettre l'ouverture de Classes à horaires aménagés. Certains Clubs ont déjà eu cette démarche avec succès (Pierrelatte – Romans – Bourg de Péage – Bourg-lès-Valence - Privas).

Poursuivre notre participation au Développement Durable en collectant davantage de balles usagées qui, après traitement, permettent la réalisation de sols sportifs dans les établissements spécialisés (Instituts Médico-Educatifs, Hôpitaux et autres).

Consolider l'accompagnement des Clubs qui se sont investis dans des projets d'Actions Educatives Sociales et Solidaires.

II. NOS TERRITOIRES

La réalité socio-économique de notre Comité et la typologie de ses Clubs sont différentes d'un secteur à l'autre.

Il nous faut protéger et aider nos petits Clubs « si petits soient-ils » : le bénévolat diminue, les Dirigeants doivent faire face au vieillissement des installations et à la difficulté de trouver des Enseignants professionnels pour intervenir sur certains « territoires ».

Le regroupement de Clubs est une approche qui permet d'avoir une réflexion plus ambitieuse et ouverte ainsi que la mutualisation des actions prioritaires.

Il est aussi nécessaire de poursuivre de façon plus étroite les relations entre nos Dirigeants et laisser aux Secteurs la possibilité d'appliquer certaines actions avec une prise d'initiative utile et nécessaire à la réalité du Territoire et des Clubs qui le composent, tout en gardant en mémoire que le Secteur n'a aucune existence statutaire et que sa gestion financière est assurée par le Comité. Chaque secteur devrait proposer des animations de proximité telles que les « plateaux sportifs », pour les féminines au moins 3 fois par an. Celles-ci prennent un grand plaisir à y participer.

III. LES CLUBS

C'est la plaque tournante de tout le système Fédéral. Tout au long de la hiérarchie descendante, il y a des choix à faire et à partager. La vérité des uns n'est pas toujours celle des autres. D'où l'intérêt de partager avec nos Clubs une analyse globale afin de définir avec chacun une démarche locale acceptable, réaliste et rassembleuse.

Il n'y a plus de place pour le « chacun pour soi ».

Notre mission principale est d'être à l'écoute, d'apporter une aide dans tous les domaines en tenant compte des spécificités de chacun mais en avançant tous ensemble.

Ces dernières années le matériel a connu une grande évolution, bouleversant les méthodes d'enseignement. De nouvelles formes de tournois nous sont proposées, notamment les Tournois Multi-Chances féminins ainsi que le concept « A Chacune son Tennis ». Il nous faut les développer car partout où ils ont été mis en œuvre ils ont connu un grand succès.

IV. FORMATION / INFORMATION

- Des nouveaux Dirigeants
- L'Information de nos Dirigeants
- La Formation des Jeunes
- La Formation des Adultes
- Des Initiateurs Fédéraux et Assistants Moniteurs de Tennis CQP.

Des nouveaux Dirigeants

La formation des nouveaux dirigeants est indispensable voire vitale (de 20% à 25% de nouveaux Dirigeants sur les 4 ans de précédent mandat).

Il nous faudra leur consacrer plus de temps lors de rassemblements de Secteurs ou Inter-Secteurs, et leur apporter le même niveau d'informations que leurs prédécesseurs.

Information des Dirigeants

Elle doit être permanente sans « lasser » et en l'ajustant à chaque type de Club.

Nous devons également utiliser des moyens de communications modernes en nous inscrivant dans une démarche de Développement Durable.

Formation des Jeunes

Nous sommes au début d'une véritable Révolution en termes de Formation et de Compétition Individuelles pour les enfants. Pour l'instant cela concerne les 8, 9 et 10 ans (tournois et animations à âge réel). Le complément de la réforme sera présenté au plus tard fin juin 2013.

Le but est de donner à nos enfants le temps de se former, de prendre du plaisir à jouer avec leurs copains afin de les garder dans nos Clubs. Donnons-leur toutes les bases techniques, soyons sans concession dans ce domaine mais il faut leur donner plus de temps pour se construire.

Formation des Adultes

En particulier des NOUVEAUX adhérents aux Clubs. Depuis 1 an, le Parcours d'Accompagnement des Adultes dans les Clubs de Tennis (PAACT) a connu un succès significatif. C'est un modèle d'intégration parmi les Anciens des Clubs. L'accueil a été primordial dans la réussite de cette opération. Nous devons poursuivre cette action.

Formation des Initiateurs Fédéraux et des Assistants Moniteurs de Tennis (CQP).

Chaque année, celle-ci est plus attractive mais le nombre de participants peut être amélioré. C'est un appel aux Dirigeants de Clubs. Il faut se donner les moyens de former une équipe pédagogique en ayant l'intention, peut-être, de créer un regroupement de Clubs, seule façon d'éviter l'isolement.

V. LA COMPETITION

Elle est déjà d'une grande qualité. Rien ne manque : le Sport avec toutes ses vertus, l'engagement physique, l'amitié, la convivialité et le respect du jeu et de l'adversaire. C'est le plaisir de la compétition par Equipes qui augmente au fil des années, mais ATTENTION trop de compétitions tue la compétition. Il nous faudra mener une réflexion entre les différentes compétitions par équipes et individuelles.

Les Dirigeants doivent être très vigilants. Ecole de Tennis + Centre d'entraînement + Entraînement par équipes + Compétitions = Plus de place pour le public LOISIRS. Autant de recettes en moins, ce qui, à terme, risque de mettre certains Clubs en grande difficulté.

Pour les petites années d'âge, nous aurons une réflexion sur l'intérêt sportif de proposer une composition d'Equipes mixtes.

Il nous faut faciliter les ententes entre Clubs voire les aider à se développer si nécessaire.

VI. LES ENSEIGNANTS

L'Enseignant est la pierre angulaire de la vie du Club. De lui dépend la réussite ou l'échec, l'ouverture vers l'extérieur ou l'implosion.

Ce qui est sûr c'est que Dirigeants et Enseignants sont destinés à s'entendre pour leur bien réciproque : Pas de Clubs ... pas d'Enseignants professionnels.

Pas d'Enseignants professionnels ... des Clubs en difficulté.

Il faut convaincre nos Enseignants qu'un Club doit avant tout se développer : Etre attractif, s'occuper des différentes populations qui le composent. Le Public est varié mais chacun doit y trouver sa place.

- ✚ La formation des Jeunes = OUI
- ✚ La formation des Adultes = OUI
- ✚ La compétition = OUI
- ✚ Les entraînements = OUI

Mais le Public Loisirs doit devenir un OUI à part entière, sinon pas de solution pour l'Avenir.

Dirigeants, Enseignants et Juges-Arbitres, voilà un trio qui doit être capable de travailler ensemble pour que vive le Tennis en Drôme-Ardèche et que nos Clubs soient toujours plus accueillants, performants et attractifs.

VII. LE TENNIS FEMININ

Il n'y a pas qu'un seul Tennis Féminin mais plusieurs, qui va de 5/6 ans à ... beaucoup plus, d'où une grande diversité de population que nous devons prendre en compte.

Compétitions, animations ludiques, entraînements physiques, rencontres conviviales en Clubs ou en Secteur.

La formation des Jeunes filles va demander une approche un peu plus personnalisée. Une réflexion sera menée lors d'un tour de table : Dirigeants, Enseignants voire parents et Comité.

Il faut poursuivre les animations type « plateaux sportifs » sur plusieurs demi-journées dans chaque secteur.

Le tennis doit s'adapter à l'évolution de notre Société et aux êtres humains qui la composent. Nous pouvons remarquer que notre Fédération a un temps d'avance : son slogan n'est-il pas « A chacun son Tennis » ??

Alors à nous d'aller ensemble dans cette voie.

VIII. ARBITRAGE

Il nous faut engager un dépoussiérage des formations JAT1 – JAT2 et JAT3 et donner l'envie à certains joueurs de rejoindre ce « sérail ».

- ✚ Mettre en valeur cette formation en la rendant plus attractive et reconnue.
- ✚ Voir la possibilité d'organiser une formation continue ou un passage par une VAE ayant plusieurs étapes d'acquisition, et réunir les postulants autour d'un évènement qui les rassemblerait.
- ✚ Découvrir de jeunes talents à travers les Tournois « A chacun son Match » ainsi que dans nos Ecoles de Tennis.
- ✚ Idem pour les ramasseurs de balles
- ✚ Organiser un « rassemblement » tous les deux ans pour le corps arbitral lors d'une journée à thème avec un intervenant reconnu.

L'arbitrage est un engagement qui doit se cultiver et s'entretenir.

IX. LES TOURNOIS JEUNES ET ADULTES

Les Jeunes :

Pour les garçons, bien que faible, la participation est acceptable.

Pour les filles, en particulier dans les petites années d'âge, la participation pose problème.

La réforme de la compétition pour les 8/9/10 ans à travers l'organisation de rencontres lors d'animations « A chacun son Match » devrait calmer nos inquiétudes et donner un nouvel essor à la compétition des Jeunes.

Ce sera notre Challenge 2013/2016.

La démarche a été présentée lors des Assemblées Générales de Secteurs mais il nous faut expliquer aux Enseignants les raisons qui ont conduit la Direction Technique Nationale à avoir cette nouvelle approche.

Les Adultes :

Le trop de compétitions par équipes ne nuit-il pas à la participation des joueurs dans les Tournois ?

La période « Accros du classement » semble s'être légèrement érodée. Bon nombre de joueurs potentiels de tournois « font leur classement » avec les matchs par Equipes. NON ??

Une chose est certaine : la qualité de l'accueil des joueurs est primordiale.

- ✚ Comité de tournoi de qualité
- ✚ Juge-Arbitre à l'écoute des participants
- ✚ Convivialité
- ✚ Bon contact

En un mot, un pré-requis pour que se déroule une belle épreuve.

Ceci est à la portée de chacun puisque certains Clubs sont satisfaits (peu il est vrai).

En ce qui concerne les Féminines, il va falloir se pencher sur ce problème : peu de participantes, peu de tableaux progressifs, tournois annulés. Il va falloir analyser le pourquoi d'autant que nous perdons des licenciées Dames.

X. COURTS COUVERTS

C'est la priorité n°1 en termes d'installations structurantes en particulier sur le Département de l'Ardèche.

Seuls Clubs équipés en courts couverts : AUBENAS – PRIVAS (certains travaux sont programmés) – CRUAS (c'est le « Must ») – LE CHEYLARD (avec 1 court – très insuffisant).

D'autres projets mériteraient d'être développés (ANNONAY – DAVEZIEUX – TOURNON en particulier).

Nous argumenterons jusqu'au plus haut niveau pour que la spécificité du Territoire de notre Comité soit mieux prise en compte dans un schéma de cohérence territoriale de ces équipements structurants mais « lourds » à entreprendre et à mener à leur terme.

XI. CLUBS RURAUX

Aller à la rencontre de nos Clubs Ruraux, de façon à avoir avec eux une démarche satisfaisante qui corresponde à leurs besoins et qui, en même temps, développe le nombre d'adhérents donc de licenciés. Ces Clubs ont un rôle de cohésion sociale très important car lorsque le sport s'arrête, c'est tout un village qui va en pâtir. Tous les sportifs doivent pouvoir pratiquer leur activité sportive dans les conditions acceptables pour tous afin d'éviter l'isolement.

Les aides du CNDS vont devenir de plus en plus difficiles à obtenir (augmentation du seuil de la dotation en fonction de la qualité des projets d'actions).

En corollaire à cette évolution, il nous faudra absolument nous orienter vers une mutualisation des Clubs qui sont dans un bassin de vie proche pour proposer un projet collectif. Cela peut aller jusqu'à un groupement d'employeurs avec des avantages mais non sans quelques inconvénients.

- ✚ Développer des actions spécifiques pour ces Clubs avec l'intervention d'élus du Comité, des Conseillers en Développement et des Conseillers Sportifs.
- ✚ Proposer aux Collectivités un produit « TENNIS » (compétition / Animation / Promotion / Tournois...) en vue de la création ou l'affiliation de nouveaux Clubs.